



**Route de Rion 40400 Tartas**  
**05.58.73.44.65**  
**ouspins@ouspins.fr**  
**www.ouspins.com**

## MESURE SANITAIRE CCE MAI TARTAS

### INFO MODIFIE

#### MESURE DE PREVENTION A METTRE EN PLACE AVANT ET PENDANT LE CONCOURS: APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS DU RESPE

**Pour info:** du fait du grand nombre de concours organisés sur le site de Tartas, nous avons procédé depuis de nombreuses années à la vaccination systématique des équidés hébergés sur le site.

#### ATTESTATION VETERINAIRE

En application du principe de précaution et des recommandations du RESPE, nous demandons à tous les participants de fournir une attestation de leur vétérinaire de moins de 48 heures.

**Cette attestation de bonne santé, effectuée obligatoirement avec prise de température, doit également mentionner qu'il n'existe aucune suspicion ni aucun cas déclaré dans l'établissement où est hébergé le cheval concerné par la présente attestation.**

Cette attestation sera à remettre à l'entrée du concours afin de pouvoir accéder au site du Centre Equestre Ous Pins.

#### ADMISSION DES CHEVAUX SUR LE SITE D'OUS PINS

La vérification de l'identité des chevaux, des vaccinations obligatoires et des attestations vétérinaires telle que définie au paragraphe précédent, sera effectué par un officiel de compétition avant acceptation d'un cheval sur le site.

Nous vous demandons de bien vouloir préparer en amont les documents nécessaires à l'accès au site ( livrets d'identification et attestations vétérinaires) pour chaque véhicule de transport afin de fluidifier la circulation et de limiter le temps d'attente à l'entrée du site.

HORAIRES D'ACCES:

VENDREDI 25 MAI: DE 15H à 21H

SAMEDI 26 MAI: DE 7H à 12H

**DIMANCHE 27 MAI : 18H à 21H**

LUNDI 28 MAI: DE 7H à 10H

En cas d'arrivée impossible dans ces horaires , nous vous remercions de prendre contact avec nous afin d'organiser au mieux l'arrivée des chevaux sur le site.

### **CHEVAUX NE POSSEDANT PAS L' ATTESTATION (ATTENTION AU TEMPS D'ATTENTE)**

l'accès ne sera autorisé qu'après le contrôle effectué par le vétérinaire sur une aire aménagé du village 2.

HORAIRES:

VENDREDI DE 16H à 19H

SAMEDI DE 7H à 10h

**DIMANCHE DE 18H A LA FIN DU CROSS (HORAIRE A CONFIRMER)**

LUNDI DE 7H à 10 H

Un vétérinaire présent sur le site procédera à l'examen de tous les chevaux au village 2 avant de rentrer sur le site.

Aucun individu dont la température est supérieur à 38.5°C ne sera autorisé à pénétrer sur le site.

Au cas où un cheval présenterait une température supérieur à 38.5°C, dans des circonstances explicables par le transport, une deuxième mesure sera effectuée après 20mn de repos.

L'ensemble des chevaux, issus du même transport, devront attendre le résultat de la deuxième mesure avant de pénétrer sur le site.

Dans le cas où un des chevaux par unité de transport présente une mesure anormale, l'ensemble des chevaux transportés ne seront pas autorisés à rejoindre le site.

### **CHEVAUX A LA JOURNEE NE DISPOSANT PAS DE BOX ( déclaration au préalable par mail pour organiser aire de stationnement et aire de contrôle)**

Même mesure que les cas avec box avant stationnement et autorisation de pénétrer sur le site de compétition.

Il est demandé aux concurrents:

- d'amener les chevaux sur le lieu du concours seulement pour les épreuves.
- de limiter au maximum le temps passé à l'attache

- de remonter rapidement les chevaux avant/après leur passage pour limiter les contacts avec les autres chevaux.

Merci des respecter les consignes      Ous Pins